



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent cinquante-sixième session

Rome, 3-7 novembre 2014

**Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du
Commissaire aux comptes**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija

Directeur de la Division des finances et Trésorier

Tél.: +3906 5705 4676

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



m1709f

RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur la suite donnée par le Secrétariat aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes.
- Il expose les progrès accomplis par la FAO dans la mise en œuvre des recommandations qui étaient en suspens à la date où le précédent rapport intérimaire a été présenté au Comité financier, à sa cent cinquante et unième session (novembre 2013), et contient également l'avis du Commissaire aux comptes sur l'état d'avancement de l'application de ses recommandations.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est prié d'examiner le document et de donner les indications qu'il jugera appropriées.

Projet d'avis

- **Le Comité a examiné et noté l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes.**
- **Le Comité a accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans le classement des recommandations du Commissaire aux comptes et encouragé le Secrétariat à ne ménager aucun effort pour achever la mise en œuvre des dernières recommandations encore en suspens.**
- **Le Comité attend avec intérêt de recevoir un rapport intérimaire actualisé à sa prochaine session ordinaire, en 2015, rapport dont il a noté qu'il comprendra aussi l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport détaillé de 2012-2013.**

Introduction

1. Le tableau ci-après fait le point sur l'état d'avancement général de la mise en œuvre par la FAO des recommandations du Commissaire aux comptes.

Rapport de vérification des comptes	Nombre total de recommandations	En suspens à la date de présentation du précédent rapport ¹	Classées depuis la présentation du précédent rapport	En suspens à la date du présent rapport
Rapport détaillé 2008-2009 ²	27	9	2	7
Examen et évaluation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement ³	8	1	1	0
Rapport détaillé 2010-2011	69	46	20	26

2. Le tableau ci-après expose en détail l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque recommandation qui n'avait pas encore été classée à la date de présentation du précédent rapport intérimaire au Comité financier, et précise l'échéance suggérée par le Commissaire aux comptes.

3. Les mesures prises par le Secrétariat pour appliquer chaque recommandation sont indiquées dans la colonne intitulée Réponse de la Direction, et l'avis du Commissaire aux comptes sur cet avancement est mentionné dans la dernière colonne, intitulée Commentaires du Commissaire aux comptes.

¹ Rapport présenté en mars 2013 sous la cote FC 148/22.

² Les recommandations figurant dans le rapport détaillé 2008-2009 englobent et prennent en compte les aspects non encore réglés de précédentes recommandations issues de la vérification externe des comptes.

³ Voir FC 143/16 Add. 1.

EXERCICE BIENNAL 2010-11 - VÉRIFICATION DU SIÈGE

FONDAMENTALE

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes	
Contributions des États Membres mises en recouvrement					
1	Encourager les États Membres à payer rapidement leurs contributions en cours, à régler les montants dus depuis longtemps (arriérés) en utilisant les plans de paiement par tranches afin que l'Organisation dispose de liquidités suffisantes, et à donner leur appui à son Programme de travail (paragraphe 43).	2012	CSF	<p>Le Secrétariat poursuit son action au Siège et dans les bureaux de la FAO pour rappeler aux États Membres leurs obligations financières et les exhorter à verser en temps voulu les contributions mises en recouvrement, afin de permettre une gestion saine de la trésorerie nécessaire à l'exécution du programme de travail. Cette action consiste notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • à communiquer régulièrement aux Membres un relevé des contributions dues; • à mettre à jour l'état des contributions et des arriérés sur le site Web public de la FAO; • à solliciter le règlement des contributions de l'année et des arriérés, par l'envoi de courriers officiels ou en prenant directement contact avec des Représentants des États Membres et des fonctionnaires gouvernementaux, y compris en négociant des plans d'échelonnement des paiements. 	<p>En cours.</p> <p>Nous avons réitéré cette recommandation dans le rapport détaillé pour l'exercice biennal 2012-2013 au vu de la diminution constatée du taux de recouvrement, de 92,3 pour cent pour les contributions en USD et 94,03 pour cent pour celles en EUR en 2010 à respectivement 82,59 pour cent et 85,18 pour cent en 2013.</p>
Contrôles budgétaires					
2	Veiller à ce que les dépenses soient toujours dans les limites du budget autorisé pour le projet et des	2012	Responsables du budget/FPSN	Des mesures de suivi sont mises en œuvre tout au long du cycle de vie des projets, comme il est décrit ci-dessous.	<p>En cours.</p> <p>Les divers outils de suivi ajoutés au système FPMIS</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>liquidités fournies par les donateurs en: a) surveillant régulièrement le solde de trésorerie et en le considérant comme la limite à ne pas dépasser avant d'engager de nouvelles dépenses pour le projet; b) envoyant rapidement une demande d'appel de fonds conforme aux accords de projet lorsque le solde de trésorerie est bas; c) soumettant rapidement un budget révisé et en attendant de recevoir l'approbation requise avant d'engager des dépenses qui dépasseront le dernier budget approuvé; et d) s'assurant constamment que les dépenses imputées au projet sont appropriées (paragraphe 60).</p>		/OSD	<p>Les responsables du budget, que ce soit au Siège ou dans les bureaux décentralisés, sont responsables au premier chef et bénéficient d'un soutien opérationnel et d'un appui en matière de suivi de la part du Réseau d'appui au programme de terrain (FPSN) aux échelons sous-régionaux et régionaux, ainsi que d'instruments, de procédures et d'un suivi d'ensemble institutionnels de la part d'OSD, de CSF et des Groupes chargés de la liaison pour le financement.</p> <p>Les mesures spécifiques prises pour donner suite à cette recommandation sont notamment les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • chaque nouveau responsable du budget dans les bureaux décentralisés est informé de l'existence d'un outil provenant du Réseau d'appui au programme de terrain et mis à disposition dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS) pour faciliter le suivi des projets en cours; • le mémorandum de désignation du responsable du budget souligne la nécessité de suivre le solde de trésorerie et de procéder sans délai aux appels de fonds nécessaires; • des messages déclenchés automatiquement à partir de FPMIS alertent les responsables du budget lorsqu'un appel de fond est nécessaire, entres autres; • les fonctionnaires sous-régionaux chargés 	<p>(tels que les outils du Réseau d'appui au programme de terrain et LFM et les rappels automatiques) n'ont pas été exploités, ou simplement utilisés, par tous les responsables du budget. De ce fait, nous avons encore constaté des déficits de trésorerie et des déficits budgétaires dans les projets en cours à la fin de l'exercice biennal 2012-2013.</p>

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
				du soutien du programme de terrain et de son suivi ainsi que le personnel régional chargé des opérations assurent un suivi d'ensemble et informent les responsables du budget en retour sur les mesures à prendre.	
Gestion des risques de l'Organisation					
4	Accélérer la mise en œuvre du projet de gestion des risques de l'Organisation et contrôler plus efficacement les progrès accomplis pour obtenir les résultats attendus dans les délais impartis, permettre à la Direction de prendre des mesures pour atténuer les principaux risques de l'Organisation et protéger l'image, la crédibilité et l'existence future de l'Organisation (paragraphe 136).	2012	OSP	<p>Recommandation mise en œuvre.</p> <p>La mise en œuvre de la gestion des risques de l'Organisation est en train d'être repensée, l'objectif étant d'intégrer ce projet dans le processus plus large de planification et de suivi, qui comprend notamment un cadre de responsabilités et de contrôle interne, en cours d'élaboration dans le cadre du programme de changement transformationnel du Directeur général.</p> <p>La FAO s'est engagée à mettre en œuvre une gestion des risques de l'Organisation pleinement intégrée à la gestion axée sur les résultats d'ici à fin 2013.</p>	Mise en œuvre terminée.
Programme de coopération technique					
5	Améliorer le taux d'approbation des projets et leur exécution en: <ul style="list-style-type: none"> a) élaborant une politique qui fixe un délai pour chaque étape du processus en tenant compte des enseignements tirés d'expériences passées en matière d'approbation de projets, et des spécificités du projet; b) surveillant les mesures prises par 	2012	TC/Bureaux régionaux	Le délai nécessaire à chaque étape du processus du PCT a été estimé au moment de la décentralisation de celui-ci en 2010. Les bureaux décentralisés ont été priés de respecter le délai ainsi défini pour l'approbation des projets (même s'il était reconnu que des retards seraient admissibles dans certains cas). Aucune difficulté particulière n'a été constatée, sachant que près de 50 pour cent de l'ouverture de crédits pour l'exercice biennal en	La vérification relative à l'exercice biennal 2012-2013 a également permis de mettre en évidence la nécessité d'améliorer le taux d'approbation et d'exécution des projets du PCT. Cette recommandation sera donc examinée conjointement avec

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>les responsables de budget confrontés à des facteurs incontrôlables tels que le temps de réponse des gouvernements et le changement de priorités des partenaires gouvernementaux, et en fournissant des avis sur l'évolution du projet compte tenu de ces facteurs;</p> <p>c) examinant les projets qui se trouvent à différentes étapes de la filière et en repérant, le cas échéant, les exceptions qui sont dues à des financements insuffisants, des priorités basses, des demandes formelles de gouvernements ou de partenaires en attente, et des révisions de projets, et en surveillant la manière dont les responsables de budget traitent ces exceptions; et</p> <p>d) demandant au coordonnateur du PCT de s'assurer que les projets qui ont le statut «actif» peuvent être financés dans un délai de douze mois (paragraphe 155).</p>			<p>cours avait déjà été allouée à des projets à la fin de la première des deux années du financement et 84 pour cent au 31 août 2013. La Direction continuera de surveiller le rythme d'approbation et d'apporter le soutien et les conseils nécessaires. Sur le plan de l'exécution, 87 pour cent des crédits ouverts pour 2010-2011 avaient été dépensés au 31 août 2013.</p> <p>Un nouveau rapport type intitulé «Suivi de la liste des projets du PCT à l'étude» a été ajouté au Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS) pour aider les coordonnateurs du PCT dans les bureaux décentralisés à suivre efficacement l'état d'avancement des projets dans la filière et à saisir des commentaires sur les éventuels retards d'approbation.</p> <p>En avril 2013, les fonctionnaires régionaux chargés du programme du PCT ont été priés d'examiner attentivement les demandes figurant dans la liste active des projets à l'étude de façon à conserver uniquement celles considérées comme hautement prioritaires et à classer celles en attente depuis plus de 12 mois, en consultation avec les coordonnateurs du PCT.</p>	<p>les recommandations correspondantes issues du rapport détaillé pour 2012-2013.</p>

IMPORTANTE

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes	
Contrôles budgétaires					
6	Faire en sorte que les divisions concernées obtiennent l'approbation préalable d'OSP quand, en cumul annuel, les propositions entraînent des virements de crédits alloués supérieurs à 100 000 USD, si le transfert a lieu entre des résultats de l'Organisation associés à un même objectif fonctionnel ou stratégique, et à 20 000 USD, s'il a lieu entre chapitres. Il est également recommandé que les divisions concernées, avant de procéder à tout virement de ressources, évaluent l'utilisation et les soldes des crédits alloués en se plaçant aux niveaux auxquels l'approbation préalable du Directeur d'OSP est obligatoire (paragraphe 48).	2012	OSP	Recommandation mise en œuvre. Cette recommandation est conforme aux règles de fongibilité en vigueur.	Mise en œuvre terminée.
7	Faire en sorte qu'OSP examine les rapports d'exécution des budgets disponibles dans le système PIREs ainsi que les rapports soumis afin de donner un avis à l'attributaire sur les mesures à prendre; et que les responsables de budget effectuent un	2012	OSP	Recommandation mise en œuvre. Sur la base de l'examen des rapports périodiques budgétaires, OSP répond aux attributaires et communique ses observations s'il y a lieu.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	codage correct des dépenses (paragraphe 49).				
9	<p>Veiller à ce que les dépenses soient toujours dans les limites du budget autorisé pour le projet et des liquidités fournies par les donateurs en:</p> <p>a) surveillant régulièrement le solde de trésorerie et en le considérant comme la limite à ne pas dépasser avant d'engager de nouvelles dépenses pour le projet;</p> <p>b) envoyant rapidement une demande d'appel de fonds conforme aux accords de projet lorsque le solde de trésorerie est bas;</p> <p>c) soumettant rapidement un budget révisé et en attendant de recevoir l'approbation requise avant d'engager des dépenses qui dépasseront le dernier budget approuvé;</p> <p>d) s'assurant constamment que les dépenses imputées au projet sont appropriées (paragraphe 61).</p>	2012	OSD	Voir les commentaires de la Direction relatifs à la recommandation n° 2.	<p>En cours.</p> <p>Nous avons encore constaté l'existence de projets clos du point de vue opérationnel et financier et associés à des déficits de trésorerie et/ou des déficits budgétaires dans le Bureau régional pour l'Afrique, le Bureau du Représentant de la FAO au Ghana et le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à l'occasion des vérifications menées lors de l'exercice biennal 2012-2013.</p>
10	Prendre rapidement des mesures en coordination avec les divisions et/ou les donateurs concernés afin d'éviter tout dépassement de budget dans les	2012	OSD, TC, FPSN, CSF	<p>Voir les commentaires de la Direction relatifs à la recommandation n° 2.</p> <p>Des mesures sont régulièrement prises par TCSR,</p>	<p>En cours.</p> <p>Le nombre de projets clos du point de vue opérationnel</p>

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	projets clos du point de vue opérationnel et de pouvoir procéder à leur clôture financière (paragraphe 62).			<p>CSF et les responsables du budget concernés afin de résoudre les problèmes de dépassement de budget, OSD assurant un suivi pour accélérer les clôtures opérationnelles et financières.</p> <p>TCSR continue de collaborer étroitement avec CSF et OSD afin de résoudre les problèmes en suspens, dans la limite des règlements applicables aux financements des donateurs. Les améliorations dans ce domaine sont presque entièrement subordonnées aux questions mises en avant dans la réponse de la Direction à la recommandation n° 2, car les actions <i>a posteriori</i> ne peuvent qu'atténuer les conséquences.</p>	<p>associés respectivement à des déficits de trésorerie et des déficits budgétaires est passé de 608 et 56 en 2011 à 139 et 51 en 2013, et le problème des dépassements de crédits a été de nouveau signalé dans le rapport détaillé pour 2012-2013.</p> <p>Cette recommandation fera l'objet d'un suivi au cours des prochaines vérifications.</p>
11	a) Faire en sorte que les responsables de budget ou les unités techniques chef de file informent le chargé de liaison officiel et le groupe de liaison avec les donateurs pour vérifier que les donateurs ont bien donné leur accord formel et des fonds avant tout engagement de dépenses pour la phase suivante du projet; et b) fournir des directives opérationnelles claires sur le flux de communication (paragraphe 63).	2012	Responsables du budget/FPSN /OSD	Voir les commentaires de la Direction relatifs à la recommandation n° 2.	<p>En cours.</p> <p>Le flux des travaux d'élaboration et de révision des budgets a été défini et intégré dans le Guide de formation FPMIS sur les mécanismes budgétaires en juin 2013. Cependant, certains responsables du budget n'élaborent pas dans les temps les révisions budgétaires à faire approuver par le chargé de liaison pour les questions financières en cas de dépassement budgétaire.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes	
Mise en œuvre du projet IPSAS/ERP					
14	Élaborer et finaliser un manuel sur la mise en application des normes IPSAS, qui définira des politiques, des pratiques et des lignes directrices concernant l'application de ces normes, et complétera les normes et d'autres règles comptables en vigueur dans l'Organisation. Il donnera également des informations sur les normes IPSAS qui sont liées directement ou non aux activités de l'Organisation (paragraphe 77).	2012	CSF	Cette réalisation attendue figurait dans le plan de travail pour 2013.	Mise en œuvre terminée.
Gestion axée sur les résultats					
22	Encourager l'utilisation de la fonction d'assurance qualité dans le système PIRES pour a) renforcer la responsabilité et l'engagement des fonctionnaires responsables; b) améliorer la qualité de la conception, de la mise en œuvre progressive et du suivi rigoureux des programmes ou des projets; et c) effectuer une évaluation objective des résultantes de l'Organisation et des résultats d'activité par rapport aux résultats escomptés (paragraphe 119).	2012	OSP	L'importance de l'assurance qualité a été soulignée dans les directives pour l'établissement des plans de travail de l'exercice 2012-2013. Cette recommandation sera traitée au cours du cycle de mise en œuvre et de suivi de 2014-2015 dans le contexte des travaux menés sur le nouveau cadre de suivi et le nouveau cadre de responsabilités et de contrôle interne.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes	
Gestion des risques de l'Organisation					
24	Améliorer la structure des effectifs alloués au projet en a) prévoyant les mouvements et la disponibilité des fonctionnaires, et en augmentant le nombre de personnes travaillant sur ce projet pour que les délais soient tenus et que tous les produits soient livrés; b) créant un Comité des risques de l'Organisation qui assurera une meilleure gestion des problèmes et des activités et facilitera la mise en œuvre de la réforme conduite dans le cadre du Plan d'action immédiate; et c) en demandant, en coordination avec la division de la communication concernée, aux personnes qui participent au projet de fournir un certain nombre d'informations de base, et en mettant les technologies au service du projet en créant une page Internet établissant un lien avec le projet de gestion des risques de l'Organisation (paragraphe 141).	2012	OSP	OSP renforce ses capacités en matière de gestion des risques de l'Organisation. Parallèlement à la nomination du fonctionnaire principal de grade P5, un fonctionnaire (de grade P4) possédant une expérience des activités opérationnelles s'est vu confier la fonction de gestion des risques de l'Organisation en septembre 2012. La mise en œuvre de la gestion des risques de l'Organisation est en train d'être repensée, l'objectif étant d'intégrer ce projet dans le processus plus large d'élaboration du cadre de responsabilités et de contrôle interne. Il est prévu que la gestion des risques de l'Organisation fasse appel au même mécanisme de gouvernance que celui utilisé pour d'autres aspects de ce dispositif. Partant de la nouvelle conception du projet, OSP coordonnera son action avec la division de la communication concernée et préconisera les technologies susceptibles de soutenir la mise en œuvre de la gestion des risques de l'Organisation.	Mise en œuvre terminée.
Programme de coopération technique					
27	a) Améliorer les lignes directrices existantes afin d'inclure une politique qui normalisera la documentation et les calendriers de chaque activité du	2012	TC/OSD	Outre notre réponse à la recommandation n° 5, nous précisons les points suivants: a) Les procédures étape par étape du PCT ont été	En cours. Toutes les mesures n'ont pas été intégralement mises en

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>cycle de vie d'un projet, en procédant aux ajustements qui en découlent dans le système FPMIS; b) prendre en compte tous les processus du cycle de vie d'un projet dans les efforts constants de la Direction pour améliorer le système FPMIS, afin de donner à tous les utilisateurs du système des informations complètes permettant de suivre et de gérer le projet en question; c) demander à toutes les personnes concernées de remplir le champ «Autorisations» (Clearances) dans le système FPMIS, car cela facilite le suivi et évite de consulter les autres documents pour trouver l'approbation et les dates des autorisations accordées, et créer un lien entre les champs «PCT» (TCP) et «Autorisations» (Clearances) pour que les données relatives aux autorisations puissent être téléchargées automatiquement; d) fixer des délais pour le téléchargement des informations dans le système, notamment des rapports tels que QPIR, qui contribueront au suivi et donneront une valeur ajoutée aux rapports concernés; et e) s'assurer que seuls les modèles finalisés de rapports et de documents sont introduits dans le</p>			<p>mises à jour afin de donner des directives sur la documentation et le délai d'exécution requis de chaque activité aux différents stades du cycle des projets du PCT, conformément aux procédures existantes du PCT. La révision et l'actualisation des directives vont se poursuivre, parallèlement à la mise en œuvre du nouveau cycle des projets dans le système FPMIS.</p> <p>b) Les nouveaux rapports types du PCT et les processus du PCT à reprendre dans FPMIS (parallèlement au Guide sur le cycle des projets publié récemment), sont destinés à résoudre ces problèmes. Les directives fournies sont renforcées par des formations et des ateliers, et il est envisagé d'aligner le calendrier de certaines activités sur la mise en œuvre du nouveau cycle des projets intégré au système FPMIS.</p> <p>c) Recommandation mise en œuvre: les procédures étape par étape du PCT ont été révisées pour tenir compte de la nécessité de saisir des informations et de télécharger la documentation connexe dans FPMIS au moyen du champ «Autorisations» (Clearances).</p> <p>d) Recommandation mise en œuvre: une nouvelle approche du suivi et de l'établissement de rapports pour le programme du PCT (Phases 4 et 5) a été élaborée, dans laquelle le rapport trimestriel sur l'exécution du projet (QPIR) a été remplacé par un nouveau cadre d'établissement des rapports axé sur les résultats. Tous les rapports seront chargés dans le système FPMIS, sous le lien créé à cette fin.</p>	<p>œuvre.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>système, afin de maintenir l'intégrité des informations qui doivent être communiquées (paragraphe 164).</p>			<p>e) Recommandation mise en œuvre: ce point a été éclairci. Le fait que le système FPMIS contienne des documents avec des marques de modifications n'est pas dû au téléchargement de documents ainsi marqués, mais à des problèmes de compatibilité entre différentes versions de Word.</p> <p>Ces recommandations ont été largement mises en œuvre, mais il convient de noter que les mesures destinées à améliorer le fonctionnement du PCT (élaborées conformément aux propositions présentées dans le document JM 2013.2/2 et approuvées par le Conseil à sa cent quarante-sixième session, en décembre 2013) permettront en outre de simplifier et d'harmoniser les procédures du PCT avec celles du cycle des projets réalisés au titre des fonds fiduciaires. L'unité chargée du PCT et OSD collaborent dans cette optique afin de continuer à améliorer les outils de suivi mis à la disposition des utilisateurs/coordonnateurs du PCT via le système FPMIS.</p> <p>Après le lancement (avant la fin de l'année 2014) du manuel révisé du PCT et des instructions relatives à l'établissement d'une annexe au cadre de programmation par pays donnant une liste indicative des projets du PCT à l'étude, des actions de renforcement des capacités seront entreprises à tous les niveaux, avec notamment des initiatives telles que la refonte du site web du PCT, l'introduction d'un module spécifique dans le programme à l'intention des Représentants de la FAO, des modules de formation, etc.</p>	

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
31	<p>Refondre le cours de formation suivi par les responsables de budget, inclure les outils de suivi des activités de projets du système FPMIS (Réseau d'appui au programme de terrain et mesures en cours visant à régler les questions administratives en suspens), et élaborer des produits d'apprentissage électronique pour les fonctionnaires travaillant sur le terrain (paragraphe 177).</p>	2012	TC/CSP	<p>Il est prévu de dispenser des formations sur les questions, outils et directives liés au PCT, notamment les nouveaux rapports types pour le suivi des projets et la communication des informations y afférentes, en alignant éventuellement le calendrier de ces formations sur la mise en œuvre du nouveau cycle des projets intégré au système FPMIS.</p> <p>Le cours de formation destiné aux responsables du budget est actuellement révisé en tenant compte de ce dont les publics cibles ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités dans le domaine budgétaire. À la suite de la révision du cycle des projets de la FAO et vu la nécessité d'instaurer une discipline commune à tous les bureaux en matière de gestion opérationnelle et administrative de projets, il est prévu de concevoir et d'élaborer un ensemble de didacticiels virtuels au cours du premier trimestre 2013. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) a été sélectionné comme possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires tant pour décider du contenu de ces didacticiels que pour les développer. Cet arrangement interne donnera lieu à une collaboration entre RLC et OSD, OSP et CSPL, qui potentialisera le savoir-faire de RLC afin d'aider toutes les autres régions.</p>	Mise en œuvre terminée.
Gestion des activités de secours et de réhabilitation					
32	Améliorer la fiabilité des informations opérationnelles en	2012	TC	Cette recommandation était liée à la stratégie opérationnelle de la Division des urgences et de la	<p>En cours.</p> <p>Une validation sera effectuée</p>

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	obtenant les données nécessaires au niveau des pays afin d'être en mesure de prendre des décisions (paragraphe 182).			réhabilitation (TCE) pour 2010-2013, publiée en mars 2010, et remplacée par le processus de décentralisation lancé en 2012. Un ajustement des indicateurs et une évaluation des progrès à ce stade, en référence à un document/une stratégie obsolètes, ne présenteraient guère d'intérêt.	une fois que le processus d'intégration en cours sera achevé.
34	a) Examiner le calendrier fixé afin de le rendre plus réaliste compte tenu des problèmes qui ont pu être négligés lors de l'élaboration initiale du projet, b) fixer un délai plus approprié permettant d'atteindre l'objectif fixé, et c) définir un objectif à un niveau qui n'empêche pas la circulation des informations (paragraphe 188).	2012	TC	Cette recommandation était liée à la stratégie opérationnelle de la Division des urgences et de la réhabilitation (TCE) pour 2010-2013, publiée en mars 2010, et remplacée par le processus de décentralisation lancé en 2012. Un ajustement des indicateurs et une évaluation des progrès à ce stade, en référence à un document/une stratégie obsolètes, ne présenteraient guère d'intérêt.	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.
35	Définir des indicateurs plus précis et plus clairs afin de fixer des jalons qui puissent être suivis d'une manière plus efficace, en accordant la plus grande attention aux efforts de décentralisation (paragraphe 190).	2012	TC	Cette recommandation était liée à la stratégie opérationnelle de la Division des urgences et de la réhabilitation (TCE) pour 2010-2013, publiée en mars 2010, et remplacée par le processus de décentralisation lancé en 2012. Un ajustement des indicateurs et une évaluation des progrès à ce stade, en référence à un document/une stratégie obsolètes, ne présenteraient guère d'intérêt.	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.
36	Raccourcir les délais et lever les obstacles qui subsistent entre les points de collaboration, les accords de principe sur les synergies et l'élaboration finale de la stratégie de	2012	TC	Cette recommandation était liée à la stratégie opérationnelle de la Division des urgences et de la réhabilitation (TCE) pour 2010-2013, publiée en mars 2010, et remplacée par le processus de décentralisation lancé en 2012. Un ajustement des	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	sécurité, et apporter des ajustements au jalon fixé (paragraphe 193).			indicateurs et une évaluation des progrès à ce stade, en référence à un document/une stratégie obsolètes, ne présenteraient guère d'intérêt.	
37	Exiger que les rapports soient soumis dans les délais fixés malgré les contraintes évoquées. Donner la priorité à l'amélioration des compétences de ceux qui sont chargés d'élaborer les rapports, notamment dans les bureaux de terrain (paragraphe 197).	2012	TC	Les activités de clôture des projets concernés font l'objet d'un suivi rigoureux chaque mois. L'information des donateurs demeure l'une des principales priorités, et la Direction entend poursuivre ses activités de renforcement des capacités dans ce domaine, en particulier dans le cadre de son appui aux bureaux extérieurs. Cette recommandation liée à la stratégie opérationnelle de la Division des urgences et de la réhabilitation (TCE) pour 2010-2013, publiée en mars 2010, et qui a été remplacée par le processus de décentralisation lancé en 2012. L'intégration en cours des groupes de diffusion de TCS et de TCE permet de fournir des services de meilleure qualité et plus cohérents.	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.
38	Procéder à une évaluation de l'incidence que pourrait avoir une analyse plus ouverte et intégrée de la prévention des crises dans la chaîne alimentaire, qui est un produit escompté figurant dans le PIR (paragraphe 202).	2012	TC	Une évaluation de l'outil est prévue dans le cadre de la stratégie de l'Organisation en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, actuellement en cours d'élaboration.	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.
40	Procéder à des améliorations, sur le plan des politiques, du Manuel du programme de terrain, afin de fixer des échéances pour s'acquitter de	2012	TC	La clôture du projet est devenue une étape à part entière dans le nouveau cycle des projets afin de souligner son importance et sa spécificité. Des instructions précises y sont associées afin que	En cours. Validation au cours d'une prochaine vérification.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	<p>toutes les obligations, classer les demandes en suspens et traiter les formulaires de transfert de propriété.</p> <p>Inclure dans les accords de projet des clauses concernant la cession ou l'utilisation d'équipements après la date de fin du projet (paragraphe 209).</p>			<p>les opérations suivantes soient menées à bien:</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration du rapport de fin de projet; • organisation du départ du personnel affecté aux projets de terrain; • fourniture des derniers intrants; • cession des équipements; • notification de la clôture opérationnelle à toutes les parties. <p>Des améliorations supplémentaires seront apportées aux différentes sections afin d'y intégrer des recommandations sur les demandes de services d'appui technique, la chronologie des mesures et les rôles et responsabilités.</p>	
Gestion des ressources humaines					
41	<p>Faire en sorte que les unités qui recrutent et la Division de gestion des ressources humaines (CSH):</p> <p>a) assurent un suivi rigoureux des candidatures qui subissent des retards de traitement et fassent tout leur possible pour que l'évaluation soit réalisée dans les délais;</p> <p>b) élaborent une politique définissant le laps de temps maximum pendant lequel les comptes peuvent rester inactifs dans le système de recrutement électronique avant d'en</p>	2012	OHR	<p>a) Des mécanismes sont en place pour surveiller les vacances de postes dont le traitement prend du retard, et CSP suit activement les éventuels problèmes avec les équipes concernées. La mise en œuvre du système de recrutement électronique accélère grandement la présélection des candidats.</p> <p>b) La politique sera définie d'ici à fin 2013.</p> <p>Ce point fera l'objet d'un examen supplémentaire durant la définition des besoins et les essais de la nouvelle fonctionnalité de liste de candidats de la FAO en 2014 et un programme parallèle (notifications envoyées par la FAO aux candidats pour leur demander de mettre à jour leur compte) a</p>	<p>En cours.</p> <p>Les recommandations a) et c) ont été mises en œuvre. La mise en œuvre de la recommandation b) est toujours en cours.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>être éliminés, ainsi que la période de conservation des rapports souhaitée;</p> <p>c) revoient la conception et l'attribution des numéros d'avis de vacances de postes dans le système de recrutement électronique pour vérifier i) qu'une fonction de vérification à rebours a bien été incorporée dans le système et que les données traitées sont complètes, ponctuelles et précises; et ii) que les erreurs de numérotation et les numéros en double sont évités (paragraphe 215).</p>			<p>été développé à l'intention du bureau du recrutement. Cependant, la politique générale de suppression des comptes dans le système de recrutement informatisé n'a pas encore été définie par CSP. Cette question doit être examinée en 2015.</p> <p>c) Il s'agit d'un problème technique connu pour lequel des mesures ont été prises.</p>	
<p>42 Poursuivre les efforts de réduction du temps de traitement, de la clôture de l'avis de vacance de poste à la soumission de recommandations au Comité de sélection du personnel du cadre organique, en diminuant le temps que les unités qui recrutent consacrent à la présélection, à la constitution de listes restreintes, aux entretiens et à la sélection (paragraphe 219).</p>	2012	OHR	<p>La détection des goulets d'étranglement dans le processus de recrutement et la mise en œuvre des solutions requises font l'objet d'une vigilance permanente. Des rapports intérimaires réguliers sont présentés à chaque session du Comité financier.</p> <p>La durée de traitement nécessaire à l'évaluation des candidatures a diminué de manière générale grâce à la mise en œuvre du système de recrutement informatisé.</p>	Mise en œuvre terminée.
<p>43 Pour réaliser les objectifs de l'Organisation concernant la parité hommes-femmes et la représentation géographique, demander aux unités qui recrutent de collaborer</p>	2012	OHR	Recommandation mise en œuvre.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
étroitement avec la Division de la gestion des ressources humaines et le Secrétariat du Comité de sélection du personnel du cadre organique pour que les propositions concernant les nominations possibles n'entraînent pas, pour les pays qu'elles représentent, un dépassement de la limite supérieure de leur représentation (paragraphe 224).				
44 Enregistrer régulièrement les modifications de la représentation géographique résultant d'un changement de nationalité, de recrutements, de départs à la retraite obligatoires, de démissions et d'autres modes de cessation d'activité; et inclure dans le rapport sur la représentation géographique les causes des changements qui ont modifié la représentation des États Membres, afin d'établir un profil de représentation précis et actualisé (paragraphe 225).	2012	OHR	Recommandation mise en œuvre.	Mise en œuvre terminée.
45 Prendre des mesures pour: a) simplifier le processus de recrutement des jeunes cadres; b) utiliser le système de recrutement électronique pour traiter les candidatures au Programme de jeunes cadres; et c) être en conformité avec la nécessité de	2012	OHR	a) Recommandation mise en œuvre. b) Recommandation mise en œuvre. c) Un plan de projet assorti d'un calendrier clair est établi au début du processus de recrutement de chaque groupe de jeunes cadres. Ce plan est communiqué aux unités de recrutement.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>rédiger un document d'exécution de projet, afin d'élaborer un descriptif de projet clair et de définir des objectifs et des délais plus réalistes (paragraphe 229).</p>				
46	2012	OHR	<p>Recommandation mise en œuvre.</p> <p>Le recrutement du troisième groupe a été géré par le système de recrutement électronique de la FAO. Le système comprend une fonctionnalité de clôture automatique empêchant la soumission tardive de dossiers de candidature. Les candidats doivent justifier de difficultés extrêmes expliquant qu'il ou elle n'a pas été en mesure de soumettre un dossier de candidature en ligne dans les délais fixés.</p>	Validation au cours d'une prochaine vérification.
47	2012	OHR	<p>Recommandation mise en œuvre.</p> <p>Outre la publication des avis de vacance de poste sur le site web de la FAO, l'unité chargée des jeunes cadres a pris les mesures suivantes:</p> <p>Les avis de vacance de poste sont diffusés sur les réseaux sociaux les plus courants (Facebook, Twitter, LinkedIn).</p> <p>Des contacts ont été pris avec les Représentants de la FAO ainsi que les Représentants permanents pour déterminer les institutions auxquelles les avis de vacance de poste pourraient être diffusés <i>via</i> un système de distribution automatisé. Le nombre d'institutions contactées de cette manière a</p>	Validation au cours d'une prochaine vérification.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
				considérablement augmenté depuis 2010. Ainsi, sur les 19 avis de vacance de poste publiés en 2013, OHR a reçu 7 500 dossiers de candidature, contre 2 400 en 2010 pour les 18 postes vacants.	
48	Élaborer et publier une politique officielle de mobilité à l'échelle de l'Organisation pour fournir une compréhension commune des objectifs, avantages et attentes spécifiques de l'Organisation à l'égard des performances et du comportement des fonctionnaires; et donner des indications sur les changements de lieu d'affectation et les réaffectations des fonctionnaires (paragraphe 240).	2012	OHR	Recommandation mise en œuvre.	Mise en œuvre terminée.
Évaluation des projets					
49	Améliorer la politique d'évaluation afin de la mettre en conformité avec les normes d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) en faisant figurer dans la Charte du Bureau de l'évaluation (OED): a) les responsabilités des évaluateurs et les compétences qui sont exigées d'eux, b) les attentes de la haute direction et des directeurs de programme, c) les critères de sélection des projets qui seront	2012	OED	Si les suggestions présentées ne justifient pas une modification formelle de la Charte, elles sont largement valables et les sous-recommandations sont ou ont été prises en compte comme suit: a) les avis de vacance de poste d'OED sont rédigés conformément aux normes du GNUE; b) le Comité d'évaluation (interne) sera invité à examiner les attentes des cadres supérieurs et des responsables de programme et à informer ceux-ci en retour; c) OED surveille avec TCSR l'insertion des	Mise en œuvre terminée.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	évalués, d) le calendrier y afférent, e) l'institutionnalisation du suivi des résultats de l'évaluation, ainsi que f) la maintenance d'une base de données actualisées contenant les résultats, les recommandations et les enseignements tirés, qui seront mis à dispositions de l'Organisation et de ses parties prenantes sous une forme électronique afin de faciliter la prise de décision (paragraphe 246).			dispositions relatives à l'évaluation dans les projets, conformément à la Circulaire du Programme de terrain 2011/1; d) un suivi interne plus étroit de l'avancement des évaluations de projet a été mis en place au sein d'OED; e) comme l'a approuvé le Comité du programme dans les cas où le rapport coût-efficacité serait suffisant, la validation des rapports de suivi des actions qui constituent la réponse de la Direction a été instaurée en tant que partie intégrante du système d'évaluation; f) d'ici fin 2013, OED espère que la base de données sera en place et opérationnelle, dans le cadre de la stratégie de gestion des connaissances en matière d'évaluation.	
50	Élaborer et finaliser les lignes directrices pour mettre en œuvre les politiques d'évaluation supplémentaires recommandées (paragraphe 247).	2012	OED	Les travaux sont en cours depuis l'arrivée du nouveau Directeur d'OED en février 2014. OED entend publier un nouveau Manuel sur l'évaluation d'ici à fin 2014, document qui réunira des directives générales pour l'évaluation à la FAO.	En cours.
51	Examiner le plan existant et collaborer avec les fonctionnaires du Bureau de l'évaluation en vue d'élaborer le plan de travail relatif à l'évaluation, afin d'améliorer la transparence de la planification, du suivi et de l'établissement de	2012	OED	Depuis 2013, le plan de travail relatif aux évaluations de projet est élaboré à partir de la liste des projets devant faire l'objet d'une évaluation, deux fois par an, en consultation avec les responsables de projet. Le plan est régulièrement mis à jour pour tenir compte des nouvelles demandes d'évaluation de projet ou des	Mise en œuvre terminée.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	rappports sur l'état d'avancement et les résultats de chaque évaluation de projet (paragraphe 250).			modifications apportées à la mise en œuvre des projets, susceptibles d'influer sur le calendrier de l'évaluation.	
52	Procéder à une évaluation <i>ex post</i> des projets afin d'évaluer pleinement l'incidence et la viabilité des projets achevés. Allouer un budget à la conduite d'évaluations <i>ex post</i> (paragraphe 258).	2012	OED	Aucun projet ne dispose de fonds utilisables en vue d'une évaluation <i>ex post</i> ou à quelque autre fin après sa clôture financière. Toutefois, OED propose d'utiliser dans ce but une part des fonds réunis dans le fonds fiduciaire pour l'évaluation des initiatives financées par des contributions volontaires. Par ailleurs, il convient de noter que les évaluations thématiques, les évaluations stratégiques et les évaluations par pays ont déjà intégré les évaluations <i>ex post</i> , et que des études d'impact sont régulièrement effectuées dans le cadre des évaluations par pays.	En cours. Pour le moment, aucune partie prenante n'a manifesté d'intérêt pour les évaluations <i>ex post</i> et il n'a donc pas été possible d'affecter des ressources du fonds fiduciaire à cette activité.
53	Améliorer les outils d'assurance qualité en fournissant des descriptions, des critères ou des valeurs adéquats pour compléter, le cas échéant et dans la mesure du possible, les questions et le barème d'évaluation, afin de rehausser la qualité de la totalité du processus d'évaluation et de garantir la fiabilité de ses résultats. Utiliser des outils d'assurance qualité durant l'exécution de l'évaluation, hors évaluation <i>ex post</i> , afin d'améliorer la qualité des processus et des rapports d'évaluation (paragraphe 260).	2012	OED	À la suite de la publication du Guide sur le cycle des projets par la FAO en 2012, OED a révisé ses directives et outils d'évaluation des projets. Les plans prévoient que la mise en œuvre de cette recommandation s'achèvera d'ici à fin 2013.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
54 Continuer à vérifier que les fonctionnaires responsables communiquent bien leurs réponses aux rapports d'évaluation et de suivi. Rappeler aux personnes concernées qu'elles n'ont pas communiqué de réponse de la Direction ou de rapports de suivi, ou qu'elles les ont communiqués avec retard. Indiquer sur le rapport, ou le dossier, la date de réception desdits rapports aux fins de suivi et de contrôle (paragraphe 265).	2012	OED	OED continue à veiller à ce que les réponses soient fournies en temps et en heure et enregistre les dates auxquelles ces dernières sont reçues.	Mise en œuvre terminée.

EXERCICE BIENNAL 2010-2011 - VÉRIFICATION DES COMPTES DES BUREAUX DÉCENTRALISÉS

IMPORTANTE

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes	
Gestion des projets					
56	Travailler dans les limites du budget approuvé pour le projet et, dans le cas des projets réalisés au titre des fonds fiduciaires, dans les limites des liquidités versées par les bailleurs de fonds; s'assurer que le projet dispose bien des crédits nécessaires avant d'engager des dépenses; dûment suivre et vérifier les soldes de trésorerie en utilisant le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS), la base de données Oracle et le système de comptabilité de terrain (FAS); et prévenir la Division des finances (CSF) qu'il sera peut-être nécessaire d'obtenir des crédits supplémentaires auprès du bailleur de fonds (paragraphe 273).	2012	Responsables du budget/FPSN /OSD	Voir la réponse à la recommandation n° 2.	En cours. Nous avons encore constaté des cas de dépassement du budget dans le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et le Bureau régional pour l'Afrique au cours de l'exercice biennal.
57	Examiner et contrôler l'état d'avancement des projets ayant dépassé leur date de fin d'exécution afin de déceler toutes les insuffisances en matière de communication de rapports, exiger la	2012	Responsables du budget/FPSN /OSD	Voir la réponse à la recommandation n° 2.	En cours. Des insuffisances en matière de communication de rapports ont encore été constatées lors de la

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
	conformité immédiate avec les autres exigences du bailleur de fonds, et demander le déblocage des crédits restants pour lesdits projets (paragraphe 274).				vérification du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et du Bureau du Représentant de la FAO en Ouganda.
58	Veiller à ce que chaque projet dispose d'un budget suffisant pour qu'une évaluation puisse être effectuée en fin de projet ou <i>ex post</i> (paragraphe 277).	2012	Responsables du budget/TC/O SD	<p>Dans tous les cas où une évaluation était exigée par le donateur, les projets ont été évalués, et ils continueront de l'être.</p> <p>Pour tous les autres projets, des budgets d'évaluation sont définis conformément aux règles établies.</p> <p>En outre, un budget équivalent à 0,4 pour cent de l'ouverture de crédits biennale du PCT est mis à la disposition des responsables du budget afin de leur permettre de conduire une évaluation <i>ex-post</i> de certains projets du PCT, conformément à ce qui a été approuvé par le Conseil à sa cent quarante et unième session.</p>	Mise en œuvre terminée.
Achats et protocoles d'accord					
62	Vérifier que l'échéancier de paiement figurant dans le protocole d'accord protège les intérêts de l'Organisation, et que les services ou les produits sont livrés dans les délais (paragraphe 290).	2012	Représentation de la FAO au Pakistan	Recommandation mise en œuvre.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
63	Vérifier que les partenaires d'exécution ont de bons antécédents et la capacité financière suffisante pour mener à bien les activités sans exiger d'avance supérieure à la limite fixée dans la section 507 du Manuel (paragraphe 291).	2012	Représentation de la FAO au Pakistan	Recommandation mise en œuvre.	Mise en œuvre terminée.
Gestion des actifs					
64	Améliorer la gestion des actifs en: a) se mettant en stricte conformité avec le manuel, les réglementations et les règles de l'Organisation en soumettant régulièrement un rapport actualisé de fin d'exercice sur les immobilisations (YEAR), qui servira de base pour harmoniser les registres d'inventaire locaux avec ceux du Siège; b) assurant un suivi régulier des achats de biens durables; c) enregistrant rapidement les acquisitions dans le registre ADM 41 et les pertes, les détériorations et le non-fonctionnement des biens dans le registre ADM 83 (paragraphe 294).	2012	CSF	L'Organisation approuve la recommandation. D'importantes modifications et améliorations ont été apportées aux procédures existantes par l'intermédiaire du système mondial de gestion des ressources (GRMS): a) Le processus YEAR de vérification physique des actifs a été simplifié et accéléré, et un inventaire et une vérification des actifs ont été réalisés à l'occasion du déploiement du GRMS. b) La vérification des biens durables se fait désormais par inventaires tournants. c) L'enregistrement est plus rapide, car l'ancienne procédure manuelle ADM 41 a été automatisée dans le GRMS et la procédure ADM 83 (sortie) repose maintenant entièrement sur un flux de travaux gérés par le système.	En cours. Notre examen des 2 486 actifs en service pour lesquels des opérations de sortie étaient en attente avant le déploiement du GRMS a révélé le faible taux de réponse des bureaux extérieurs aux demandes de vérification physique des actifs par le CSC. Soixante-trois actifs en service associés au code Org AGPDD, représentant un montant total de 233 320 USD, ne figuraient pas dans le Réseau d'information des bureaux de pays et les bureaux extérieurs concernés risquaient de ne pas pouvoir enregistrer leur retrait dans ce système. En outre, des émetteurs-

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
					<p>récepteurs Codan d'une valeur de 78 748 USD sont entreposés sous douane au Pakistan depuis 2008, tandis que des actifs d'un montant de 58 510 USD ont été mis à la réforme sans l'ensemble des documents nécessaires.</p> <p>Des insuffisances en matière de gestion des actifs ont été également constatées dans le Bureau régional pour l'Afrique et dans le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.</p>
65	Utiliser le formulaire de gestion des biens pour établir la responsabilité (garde, détérioration, perte) de chaque fonctionnaire concernant les biens durables et non durables (paragraphe 297).	2012	CSF	Le GRMS permet aux utilisateurs de désigner directement dans le système le fonctionnaire responsable ou le fonctionnaire ayant la garde de chaque bien et le groupe du CSC de Budapest qui gère les immobilisations surveille régulièrement ces données à l'aide de rapports de suivi personnalisés.	<p>En cours.</p> <p>La vérification d'un échantillon de la liste des actifs en service pour lesquels des opérations de sortie étaient en attente a révélé que ces biens n'avaient pas de gardien ni de fonctionnaire responsable désigné pour en assurer la garde et faire rapport à leur sujet.</p>

Recommandation		Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
					Nous avons encore constaté des insuffisances dans le Bureau régional pour l'Afrique et dans le Bureau du Représentant de la FAO au Ghana.
Consultants					
66	Appliquer les contrôles, les directives et les réglementations qui sont prescrits lors de la procédure d'embauche de consultants (paragraphe 300).	2012	OHR	<p>Le cadre institutionnel révisé régissant le recours à des consultants recrutés sur le plan international et l'utilisation d'accords de services personnels (ASP) a été publié fin 2013, à l'issue d'une vaste consultation des départements techniques. Les directives relatives au recrutement et aux conditions de service des consultants recrutés sur le plan international et à l'utilisation d'accords de services personnels (ASP) ont été révisées et publiées en mars 2014.</p> <p>Ces deux documents donnent des indications importantes sur tous les aspects du recrutement de ces ressources, y compris sur la fixation des honoraires et l'importance de l'évaluation finale de leur travail. Les modèles de mandat des membres du personnel (comprenant des calendriers et des indicateurs de performance clairement établis) et les modèles de rapports de performance ont été actualisés et sont fournis avec les nouvelles directives.</p>	Validation à effectuer au cours d'une prochaine vérification.
67	Appliquer les dispositions de la section 319 du Manuel, en particulier celles qui concernent le processus de	2012	Représentation de la FAO en Éthiopie	Recommandation acceptée.	Mise en œuvre terminée.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
sélection des consultants par voie de mise en concurrence afin que le Bureau du représentant de la FAO en Éthiopie soit en mesure de recruter le meilleur expert au coût le plus avantageux. Élargir la base de données de consultants et faire un usage maximal de la liste des candidats afin d'être moins dépendant d'un nombre limité d'experts au cours du processus d'embauche (paragraphe 303).				
68 Veiller à ce que les bureaux décentralisés respectent strictement les réglementations, règles et politiques financières afin d'améliorer leur gestion financière et de la trésorerie (paragraphe 306).	2012	CSF	Voir la réponse à la recommandation n° 69.	En cours. La suite donnée par l'Organisation sera validée lors de la vérification de clôture de l'exercice biennal 2014-2015.
69 Améliorer le contrôle des bureaux décentralisés en vérifiant régulièrement qu'ils respectent les réglementations, règles et politiques financières de l'Organisation afin d'éviter tout usage inapproprié des fonds. Veiller à ce que le plan d'action de la Division des finances prenne en compte le renforcement des compétences des fonctionnaires qui ont des fonctions de gestion financière dans les bureaux décentralisés (paragraphe 307).	2012	CSF	Les propositions du PTB 2014 intègrent une réorganisation de la Division des finances qui doit permettre à celle-ci de mieux servir les changements transformationnels approuvés par les organes directeurs. Le contrôle interne des procédures financières et comptables sera renforcé au Siège et dans les bureaux décentralisés, et sera également appuyé par le détachement d'Administrateurs (finances) dédiés dans les différents bureaux régionaux. La mise en œuvre de ces mesures sera en outre facilitée par le déploiement des fonctionnalités du	En cours. La suite donnée par l'Organisation sera validée lors de la vérification de clôture de l'exercice biennal 2014-2015.

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
			GRMS, qui offriront à l'Organisation davantage d'outils pour améliorer les contrôles réalisés dans le cadre du suivi des bureaux décentralisés.	

EXERCICE BIENNAL 2008-2009 - VÉRIFICATION DU SIÈGE

FONDAMENTALE

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
FONDAMENTALE				
Recommandation 1. Obligations liées au personnel				
Nous recommandons vivement à l'Organisation de résoudre de toute urgence le problème du financement des obligations liées à son personnel car tout report des décisions, notamment celles qui concernent les propositions de financement, compromettra sans aucun doute la viabilité financière du PTB dans les prochaines années.	2010	CSF	La Direction continue d'attirer l'attention des organes directeurs sur cette question et a régulièrement présenté durant l'exercice biennal 2012-2013 des documents communiquant des informations actualisées sur le montant des obligations, les solutions permettant de remédier au déficit de financement des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service, les discussions en cours sur cette question au sein du Système des Nations Unies et les actions entreprises pour maîtriser les coûts de l'actuel plan d'assurance médicale. Ces actions sont en cours et se poursuivront.	<p>En cours.</p> <p>Nous avons pris note des propositions présentées durant l'exercice 2012-2013 pour remédier au déficit de financement des obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service et des propositions intégrées dans le PTB en vue d'obtenir des financements supplémentaires destinés à couvrir les obligations relatives au personnel.</p> <p>Nous notons que le financement de ces obligations n'a pas encore été approuvé par la Conférence et qu'il conviendra de suivre la mise en œuvre de cette recommandation jusqu'à son terme.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
Recommandation 3. Accords avec les pays hôtes				
<p>Nous recommandons, avec l'accord de la Direction, de conduire un examen complet des accords qui ne sont plus d'actualité afin d'évaluer l'adéquation des contributions, en espèces ou en nature, et d'étudier la possibilité de créer des recettes supplémentaires en négociant des dispositifs améliorés de répartition des coûts entre l'Organisation et les pays hôtes qui s'y prêteraient.</p>	2010	OSD	<p>Le Bureau de l'appui à la décentralisation (OSD) a formulé une proposition d'examen approfondi et de renégociation des accords avec les pays hôtes des Représentations de la FAO ainsi que de la contribution des gouvernements concernés sur la base du classement des pays par revenu.</p> <p>Cette opération a commencé à titre expérimental avec un premier groupe de pays sans arriérés de paiement, en utilisant le nouveau modèle d'accord avec les pays hôtes qui vient d'être élaboré. Des informations plus détaillées sur cette expérimentation ont été fournies au Comité financier à sa cent quarante-septième session (document FC 147/14, annexe). La mise en œuvre de l'initiative pilote est plus lente que prévu, principalement en raison du faible taux de réponse de la part des gouvernements concernés et de la nécessité de renégocier le niveau de leurs contributions respectives.</p> <p>OSD continuera de travailler en étroite collaboration avec les Représentants de la FAO dans les pays concernés par la renégociation des accords avec les pays hôtes afin de mener à bien cet examen approfondi dans son intégralité.</p>	Mise en œuvre terminée.
Recommandation 4. Fonds de roulement				
<p>Nous recommandons à l'Organisation d'envisager sérieusement de relever le montant du Fonds de roulement afin qu'il joue un rôle de tampon suffisant pour le</p>	2010	CSF	<p>Le Secrétariat a intégré dans le PTB 2014-2015 des propositions visant à relever le niveau de financement du Fonds de roulement. Cependant, la Conférence, à sa trente-huitième session tenue en</p>	<p>En cours.</p> <p>Nous avons noté les mesures prises par le Secrétariat et les</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>Fonds général. À cet égard, le Secrétariat a confirmé qu'il inclurait dans la section du PTB 2012-2013 relative à la santé financière de l'Organisation des propositions tendant à un relèvement du montant du Fonds. Ces propositions seront analogues à celles qui avaient été précédemment présentées dans le PTB 2010-2011 mais qui n'avaient pas été approuvées par les Membres à cette époque. Nous recommandons de nouveau à l'Organisation de poursuivre ses efforts en vue de recouvrer les contributions ainsi que les arriérés dus par les États Membres.</p>			<p>juin 2013, a reporté ces points aux exercices biennaux suivants.</p> <p>À sa cent cinquante-quatrième session, en mars 2014, le Comité financier a examiné le document FC 154/5, qui présentait un point sur les niveaux du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial. À la suite de cet examen, le Comité attendait de pouvoir étudier les propositions relatives à la reconstitution des réserves de l'Organisation dans le cadre du projet de Programme de travail et budget proposé pour 2016-2017.</p>	<p>organes directeurs pour relever le niveau de financement du Fonds de roulement. La mise en œuvre de cette recommandation devra être suivie jusqu'à son terme.</p>
<p>Recommandation 5. Contrôles budgétaires du Programme ordinaire</p>				
<p>Nous encourageons l'Organisation, chaque fois que cela est possible, à utiliser la fonction de gestion budgétaire standard d'Oracle pour contrôler d'une manière effective et efficace les disponibilités financières conformément aux règles de fongibilité budgétaire.</p>	2010	OSP/CSF	<p>Le Commissaire aux comptes note dans son rapport (paragraphe 61) qu'une approche rigoureuse du contrôle budgétaire est déjà en place dans l'Organisation, ce qui permet aux responsables du budget de disposer d'informations sur l'état du budget régulièrement actualisées et comprenant toutes les transactions traitées dans les applications Oracle et non-Oracle. Ces informations sont fournies aux responsables du budget par la base de données centrale d'Oracle et mises à jour quotidiennement. Les responsables du budget sont tenus d'examiner ces informations régulièrement et d'engager des fonds seulement après avoir examiné les soldes disponibles. Par ailleurs, l'Organisation a mis en place des systèmes et des procédures pour surveiller la situation des crédits alloués et établir</p>	<p>En cours.</p> <p>Nous prenons acte du lien entre la recommandation et l'examen en cours du nouveau module de planification et de budgétisation, et nous encourageons l'Organisation à mener à bien la mise en œuvre de cette recommandation.</p> <p>La validation sera entreprise une fois qu'un nouveau système d'établissement de rapports aura été mis en</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
			<p>des rapports à ce sujet, et pour examiner et autoriser des ajouts aux allocations et des virements entre celles-ci.</p> <p>Avec la mise en œuvre du système mondial de gestion des ressources et le déploiement de systèmes financiers dans les bureaux de pays en 2013, des informations financières plus complètes seront disponibles plus rapidement et faciliteront l'installation de fonctionnalités automatisées de contrôle budgétaire.</p> <p>Au cours de l'exercice 2012-2013, l'Organisation a mis la dernière main aux conditions à réunir pour concevoir le nouveau modèle de planification et de budgétisation, lequel a été mis en place pour l'exercice 2014-2015, avec un nouveau système normalisé de suivi et d'établissement de rapports. Dans ce contexte, les fonctionnalités budgétaires standard d'Oracle n'ont pas été jugées utilisables en pratique pour vérifier automatiquement la disponibilité de fonds.</p>	place.
8. Dépenses d'appui au Programme de terrain (frais de gestion des projets)				
<p>Nous recommandons à l'Organisation:</p> <p>a) conformément au principe d'alignement raisonnable des dépenses d'appui aux projets et programmes de terrain telles qu'elles ont été réellement engagées sur les remboursements au titre des projets financés par les donateurs, de modifier immédiatement la politique relative aux</p>	2012	OSP	<p>Le Secrétariat a présenté au Comité financier, à sa cent trente-huitième session, en mars 2011, des mesures visant à améliorer la mise en œuvre de la politique de l'Organisation en matière de remboursement des dépenses d'appui. Ces mesures ont été accueillies favorablement par le Comité, qui attendait de pouvoir examiner de manière plus approfondie, à sa session d'octobre 2011, des</p>	<p>En cours.</p> <p>Nous avons noté que le système de recouvrement amélioré avait été mis en œuvre au Siège durant l'exercice biennal 2012-2013 et qu'il devrait être totalement mis en œuvre</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>remboursements des dépenses d'appui afin d'inclure le recouvrement de tous les coûts indirects fixes dans la mesure où ils sont acceptables pour les donateurs, et de fournir les directives et la formation correspondantes requises.</p> <p>b) conformément au principe de transparence et afin d'établir précisément le niveau raisonnable des remboursements des dépenses d'appui, d'examiner la manière de présenter et d'évaluer le niveau des remboursements des dépenses d'appui aux projets financés par des ressources extrabudgétaires afin de faire apparaître les éléments suivants:</p> <p>b.1 les coûts d'appui indirects fixes non remboursés;</p> <p>b.2 les dépenses d'appui non remboursées par catégories de programmes ou de projets;</p> <p>b.3 les dépenses d'appui non remboursées représentées par la différence entre les taux approuvés appliqués aux dépenses d'appui technique et aux dépenses d'appui aux projets et les remboursements réels;</p> <p>b.4 les dépenses d'appui non remboursées représentées par la différence entre les recettes budgétées au titre des dépenses d'appui et les remboursements réels par mode de recouvrement (imputation d'un</p>			<p>propositions de mesures de recouvrement des coûts pour les catégories ayant été précédemment exclues de cette politique.</p> <p>À sa trente-septième session, en juin 2011, la Conférence a réaffirmé la politique de remboursement intégral des coûts et s'est dite préoccupée par la situation d'insuffisance chronique de remboursement des dépenses de soutien administratif et opérationnel dont font régulièrement état les rapports biennaux sur l'exécution du Programme. La Conférence a invité instamment le Directeur général à s'employer activement à améliorer le remboursement des dépenses supportées au titre du soutien administratif et opérationnel fourni aux activités extrabudgétaires et à mettre à profit l'expérience acquise par d'autres institutions des Nations Unies pour élaborer de nouveaux mécanismes, selon qu'il convient. De tels moyens d'améliorer le remboursement des coûts, y compris dans des domaines tels que la sécurité ou les systèmes et technologies de l'information, ont été examinés par le Comité financier en octobre 2011, puis approuvés par le Conseil en décembre 2011. En conséquence, une majoration des dépenses liées au personnel et aux consultants des projets a été progressivement introduite depuis 2012 et a été intégralement mise en œuvre en janvier 2014 afin d'améliorer le recouvrement des coûts pour des catégories de coûts variables indirects qui avaient été en grande partie exclues de la politique de la FAO en matière de remboursement des dépenses</p>	<p>dans les bureaux décentralisés en 2014-2015.</p> <p>Nous pensons que l'évolution du cadre opérationnel, tant sur le plan externe qu'interne, et le désir d'harmonisation des catégories de coûts et des mécanismes de recouvrement entre les organismes des Nations Unies offrent de bonnes perspectives quant à la réalisation d'une étude plus approfondie sur le recouvrement des dépenses d'appui à la FAO et prenons note du rapport sur ce sujet qui doit être présenté au Comité financier en 2014.</p>

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>taux forfaitaire, imputation directe au programme ou au projet ou une combinaison des deux).</p> <p>c) afin de présenter équitablement les dépenses d'appui réellement engagées au titre du Programme ordinaire, d'étudier la manière de publier les dépenses d'appui aux projets financés par les donateurs qui n'ont pas été remboursées et qui ont été intégrées dans le Programme ordinaire et comment elles ont été calculées.</p> <p>d) conformément au principe d'alignement raisonnable des dépenses d'appui aux projets et programmes de terrain telles qu'elles ont été réellement engagées sur les remboursements au titre des projets financés par les donateurs, et afin d'établir précisément le niveau raisonnable des remboursements des dépenses d'appui technique:</p> <p>d.1. de définir les cas où le remboursement est possible ou non;</p> <p>d.2. d'établir dans quelle mesure l'Organisation souhaite recouvrer les coûts de l'appui technique.</p>			<p>d'appui, mais qui étaient normalement recouvrées par d'autres organismes des Nations Unies. La recommandation 8a) a donc été mise en œuvre.</p> <p>Les recommandations 8b.3) et 8c) ont été traitées dans le Rapport sur l'exécution du programme 2012-2013 (section III.D - Coût de l'appui au programme de terrain).</p> <p>La recommandation 8.d.1 a été examinée dans le Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements présenté au Comité financier (FC 151/9, par exemple).</p> <p>Un examen détaillé portant sur l'ensemble des aspects de la politique de la FAO en matière de remboursement des dépenses d'appui a été lancé en 2012 et des rapports d'avancement ont été présentés au Comité financier en novembre 2013 et mai et novembre 2014. Une nouvelle politique devrait être mise en place courant 2015. Elle répondra aux recommandations restantes.</p>	

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
IMPORTANTE				
Recommandation 16. Actifs en couverture				
Nous recommandons à l'Organisation d'envisager de créer un fonds fiduciaire pour conserver les placements à long terme et les paiements anticipés réalisés au titre des indemnités pour cessation de service, afin de les comptabiliser comme actifs de couverture dans le cadre des efforts déployés en vue d'être pleinement conforme aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).	2012	CSF	Comme l'a noté le Commissaire aux comptes dans son rapport (paragraphe 158), la recommandation visant à créer un fonds fiduciaire pour conserver ces actifs placés sera examinée dans le contexte de la mise en œuvre des normes IPSAS.	En cours. Nous examinerons l'application de cette recommandation dans le contexte de la mise en œuvre des normes IPSAS,
Recommandation 17. Achats – Pénalités pour retard de livraison				
Nous recommandons qu'un suivi strict des livraisons soit assuré par les responsables du budget, qui doivent demander, le cas échéant, l'application des pénalités prévues et leur déduction de la somme due.	À partir de 2011	CSA	L'Organisation est d'accord sur le fait que le suivi des livraisons doit être assuré par les responsables du budget et que ceux-ci doivent formuler, selon que de besoin, des recommandations quant à l'application de pénalités fixées contractuellement pour retard de livraison. Pour autant, la décision finale d'imposer des pénalités relève de l'acheteur et du Fonctionnaire autorisé, afin que tous les facteurs, et en particulier les circonstances atténuantes ou les obligations contractuelles, soient pris en compte. Des notes explicatives ont été élaborées à l'intention des responsables du budget. Elles prennent en compte les modifications introduites par le système mondial de gestion des ressources et la fonction de	En cours. Nous avons noté lors de la vérification de clôture de l'exercice biennal que les pénalités fixées contractuellement pour retard de livraison n'étaient pas appliquées dans le Bureau régional pour l'Afrique et dans le Bureau du Représentant de la FAO au Ghana. La suite donnée sera de

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
			réception. Elles figurent sur la page d'accueil du site intranet relatif aux achats et toute diffusion ultérieure à l'intention des responsables du budget sera effectuée par courrier électronique et <i>via</i> le bulletin de CSAP.	nouveau contrôlée au cours des vérifications qui seront effectuées lors de l'exercice biennal 2014-2015.

EXERCICE BIENNAL 2008-2009 - VÉRIFICATION DES COMPTES DES BUREAUX DÉCENTRALISÉS

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
FONDAMENTALE				
Recommandation 20. Contrôles budgétaires – Programme ordinaire (Bureau régional pour l'Afrique)				
<p>Nous recommandons au Bureau régional pour l'Afrique d'appliquer plus strictement la règle qui consiste à obtenir l'approbation d'OSP avant de procéder à des engagements ou des dépenses exigeant des virements de crédits supérieurs à 100 000 USD au niveau programme, et 20 000 USD, au niveau chapitre/attributaire. Les demandes de virement du Bureau régional pour l'Afrique, qui peuvent être incluses dans le rapport périodique sur l'exécution du budget, doivent préciser les montants à transférer, les sources de l'allocation (dans le cas des virements entre programmes ou chapitres), et les motifs du virement.</p> <p>Nous encourageons aussi le Bureau régional pour l'Afrique à intervenir uniquement dans la limite de l'allocation institutionnelle fournie conformément au PTB.</p>	2010	RAF	Le Bureau régional pour l'Afrique s'assurera que ses opérations se déroulent dans la limite des crédits attribués et communiqués au moyen du rapport périodique sur l'exécution du budget, conformément au PTB, et en veillant à obtenir des autorisations écrites d'OSP avant d'engager des dépenses.	Mise en œuvre terminée.
Recommandation 21. Contrôles budgétaires – Projets (Bureau régional pour l'Afrique)				
Nous recommandons, et le Bureau régional pour l'Afrique en convient, que les	2010	RAF	Le Bureau régional pour l'Afrique accepte la recommandation et note que la nouvelle Unité de la	En cours. Nous avons encore constaté

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
<p>responsables du budget s'efforcent de respecter les limites budgétaires approuvées pour les projets du PCT et, dans le cas des projets réalisés au titre des fonds fiduciaires, de ne pas dépasser le montant de liquidités reçu du donateur.</p> <p>Pour s'assurer que les fonds sont disponibles pour un projet avant de procéder à des engagements de dépenses, le responsable du budget devrait se servir d'une feuille de calcul en dehors des systèmes existants. Il pourrait ainsi contrôler le solde des fonds et les liquidités disponibles, en attendant que soit mise en place dans le système une fonction de contrôle empêchant les dépassements budgétaires.</p> <p>Lorsque le solde des liquidités est bas et qu'il faut obtenir des liquidités supplémentaires auprès du donateur dans les conditions prévues dans l'accord de projet, le responsable du budget doit rapidement envoyer une demande d'appel de fonds à la Sous-Division de la comptabilité des projets (Division des finances) et présenter un budget révisé pour approbation par le donateur afin de faire en sorte que les projets réalisés au titre des fonds fiduciaires ne présentent pas de soldes négatifs.</p>			<p>coordination du programme régional est chargée de ces questions et suit de près les programmes et les projets ainsi que les budgets associés en respectant les préconisations du Commissaire aux comptes.</p> <p>Certaines Représentations de la FAO utilisent déjà le système de suivi pour contrôler le budget de leurs projets. À la suite des formations effectuées au centre de traitement à la fin du dernier exercice biennal, le Bureau régional pour l'Afrique travaille maintenant en étroite collaboration avec d'autres Représentations de la FAO afin de mettre le système de suivi en place.</p> <p>La nouvelle solution de terrain qui doit être déployée en 2013 dans le cadre du programme relatif au système mondial de gestion des ressources fournira des informations complètes et actualisées sur les engagements locaux, facilitant ainsi le contrôle du budget et des soldes de trésorerie, et permettant d'effectuer les appels de fonds au moment opportun.</p> <p>On note en outre que l'outil de suivi «Réseau d'appui au programme de terrain» disponible dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS) comprend, entre autres éléments de suivi spécifiques, une fonction visant à attirer l'attention du responsable du budget lorsqu'un appel de fonds est nécessaire; FPMIS envoie également des messages de déclenchement dans ce cas.</p>	<p>des dépassements de budget dans les projets du Bureau régional pour l'Afrique durant les vérifications que nous avons effectuées en 2012-2013.</p>

Examen et évaluation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

Recommandation	Échéance suggérée	Unité responsable	Réponse de la Direction	Commentaires du Commissaire aux comptes
Recommandation 2. Cadre logique des projets du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement				
S'assurer qu'un cadre logique soit établi pour tous les projets financés par le Fonds spécial, quel qu'en soit le coût, et intégré à la documentation de projet, conformément au Manuel d'instructions sur la planification et le suivi intégrés axés sur les résultats, afin de faciliter l'examen et le suivi des projets d'intervention d'urgence.	2012	TC	Les projets financés par le Fonds spécial suivent le nouveau guide des directives concernant le cycle des projets, publié en juillet 2012. Tous les projets comprennent une matrice de résultats.	Mise en œuvre terminée.